

Questions orales

ministre ou celui ou celle qui répond pour lui aujourd'hui pourrait-il dire aux députés de la Chambre comment on entend fournir aux Canadiens des renseignements précis à ce sujet, afin que ceux qui font une demande de prestations d'assurance-chômage connaissent parfaitement les règles en la matière?

L'hon. John McDermid (ministre d'État (Finances et Privatisation)): Monsieur le Président, des brochures seront imprimées et mises à la disposition de toutes les personnes intéressées dans les bureaux d'assurance-chômage un peu partout au Canada.

Mme Joy Langan (Mission—Coquitlam): Monsieur le Président, je voudrais savoir si un exemplaire allait être acheminé dans chaque foyer.

Je veux aussi me renseigner sur les nouvelles règles concernant la garde d'enfants. Les modifications récemment apportées à la Loi sur l'assurance-chômage ont pour effet de créer la situation suivante: si, dans le cas où l'on ne peut pas trouver une garderie ni obtenir un congé, on quitte son emploi parce qu'on ne peut pas faire garder ses enfants, on n'est pas admissible à l'assurance-chômage. Le gouvernement actuel oblige donc les parents à se contenter de gardiennes d'enfants sans formation, inexpérimentées et inconnues.

Je voudrais poser au gouvernement une double question: qu'est-ce que le caucus sur la famille dirait à ce sujet et en quoi le fait de quitter son emploi pour assurer la protection de ses enfants pourrait-il constituer un départ volontaire et, donc, rendre le parent inadmissible à l'assurance-chômage?

L'hon. John McDermid (ministre d'État (Finances et Privatisation)): Monsieur le Président, le préambule est erroné et, à mon avis, la députée le sait pertinemment. Les fonctionnaires des centres d'Emploi Canada examineront chaque cas et, si le motif invoqué est valable, l'intéressé touchera ses prestations d'assurance-chômage. Le ministre et le gouvernement actuel en donnent l'assurance.

• (1440)

La députée fait preuve d'une conduite irresponsable en se livrant à cette tactique visant à semer la peur.

* * *

[Français]

L'ÉCONOMIE MONTRÉLAISE

L'hon. Warren Allmand (Notre-Dame-de-Grâce): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances suppléant.

La situation économique à Montréal est un désastre, avec un taux de chômage de 14 p. cent, mais avec 27 p. 100

de la population active sans travail et 21 p. 100 des familles sous le seuil de la pauvreté.

Pourquoi le gouvernement n'a-t-il pas accepté de participer à un programme de reconstruction de l'infrastructure municipale tel que demandé par la ville et par la province, qui pourrait vraiment stimuler l'économie et créer des emplois?

[Traduction]

L'hon. John McDermid (ministre d'État (Finances et Privatisation)): Monsieur le Président, le député et son parti réclament une participation financière fédérale aux programmes de modernisation de l'infrastructure municipale.

Comme le député faisait partie du gouvernement en 1982, je lui rappellerai que son gouvernement a supprimé à l'époque un programme de modernisation de l'infrastructure municipale parce qu'il estimait que cela ne relevait pas de la responsabilité du gouvernement fédéral. Je m'en souviens très bien. Et je suis persuadé que le député s'en souvient aussi, car nous siégeons alors tous les deux à la Chambre.

Un programme de modernisation de l'infrastructure, modeste compte tenu de la situation financière actuelle, a été annoncé en décembre dernier par le ministre des Finances. Je puis dire au député que les pourparlers se poursuivent avec les gouvernements provinciaux et que des annonces seront faites en temps opportun.

L'hon. Warren Allmand (Notre-Dame-de-Grâce): Monsieur le Président, nous avons maintenu le programme que nous avons durant la dernière récession.

Si le gouvernement souhaitait vraiment créer des emplois et stimuler la croissance économique, ainsi que réduire le déficit, il lancerait alors un tel programme d'infrastructures. On ne réduira pas la pauvreté à Montréal et ailleurs au Canada en créant des emplois à temps partiel, au salaire minimum, n'offrant aucune sécurité ni aucun avenir.

Pourquoi le gouvernement ne prend-il pas des mesures pour favoriser la création d'emplois de qualité offrant des salaires convenables, afin que les jeunes couples puissent avoir un enfant et bien l'élever?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, mon collègue me surprend par sa sollicitude à l'égard de Montréal. Lorsque la Chambre a été saisie d'un projet de loi sur les produits pharmaceutiques qui aurait créé des milliers d'emplois à Montréal et entraîné des nouveaux investissements de plus de un milliard de dollars, mon collègue s'est prononcé contre.

Il affirme. . .

Des voix: Oh, oh!